

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Haute-Savoie

CARTE PROFESSIONNELLE

MENTION (*)

- (1) Selon la personne, supprimer les autres mentions inutiles.
(2) Rayer la mention inutile suivant que le titulaire a ou n'a pas souscrit l'engagement prévu par les articles 3 (6°) et 80 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 modifiés par les articles 4 et 55 du décret n° 2005-1315 du 21 octobre 2005.
(3) Dénomination exacte et adresse.
(4) Compte prévu par les articles 55 et 59 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 modifiés par les articles 37 et 39 du décret n° 2005-1315 du 21 octobre 2005.
(5) Dénomination et adresse de l'établissement tenant le compte ou de sa succursale.

- TRANSACTIONS
sur immeubles et fonds de commerce
- GESTION IMMOBILIERE
- MARCHAND DE LISTES
- PRESTATIONS TOURISTIQUES
- PRESTATIONS DE SERVICES

X

(Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée par l'ordonnance n° 2004-634 du 1^{er} juillet 2004 et décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 modifié par décret n° 2005-1315 du 21 octobre 2005)

N° 1911/74

VALABLE DIX ANS

(à compter de la date de délivrance de la carte figurant au verso)
(*) cocher la case correspondante

(Personne physique) (1)

NOM :

Prénom :

Age :

peut recevoir des fonds (2)

s'est engagé à ne recevoir aucun fonds (2)

Nombre d'établissements :

(Personne morale) (1)

RAISON SOCIALE :

AGENCE PATRIMOINE

Siège social :

11 clos des Bleuets

74940 ANNECY-LE-VIEUX

Forme sociale :

SARL

Représenté par :

Loïc NORMAND et Xavier TENET

Nombre d'établissements :

1

Organisme(s) de garantie (3) :

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Absence de garantie financière

Compte de dépôt : **néant**

Compte de gestion : **néant**

ouvert par : **néant**



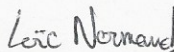
Fait à Annecy,

Pour le préfet,

Le chef de bureau,


Virginie BAUCHARD.

30-sept-13



Signature du titulaire,
ou du ou des représentants
de la personne morale,